



## SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay  
68800 VIEUX-THANN

Marquage  
De la Reine



# L'ÉCHO DU RUCHER N°40

Texte:

R. Hummel, R. Jung, H. Boeglen, M. Feltin.

Rédaction et mise en pages:

R. Jung

Copies réalisées par:

D. Bembenek

Diffusion:

R. Hummel

Site Internet: <http://rucherecole68.thann.free.fr>

# MARS 2016



# EDITORIAL

Chers Amis Apiculteurs, l'ambition de notre équipe de rédaction est de vous faire partager le plaisir que nous avons pris à rassembler les informations sur la vie de notre association, la vie et l'histoire de nos chères abeilles.

Les abeilles sont indispensables à la vie car responsables de la pollinisation, donc des récoltes à venir.

Le plaisir que nous avons à entendre voler nos abeilles se conjugue à un autre plaisir : celui de partager notre passion avec nos amis apiculteurs et de participer à la formation de débutants au Rucher-école de Vieux-Thann.

Les incroyables vertus des produits de la ruche, la pollinisation effectuée sur nos arbres et sur ceux des voisins, le plaisir de leur compagnie, font que nous aurions beaucoup de mal à nous passer de « nos Claudettes » comme aime le dire notre Vice-président !

Pour de nombreuses raisons, les abeilles ont du mal à se passer de l'apiculteur. Ce dernier doit donc être compétent, formé, documenté et ouvert. La formation est le préalable indispensable à toute acquisition de ruche. On n'insistera jamais assez là-dessus.

Avril, le printemps est là, les surfaces de couvain augmentent, tout comme la besogne de l'apiculteur. Enfin, le berger des abeilles va pouvoir ouvrir la ruche pour sa « visite de printemps ». Il s'agit de détecter les éventuels incidents survenus lors de l'hivernage. Il peut arriver que la déception soit au rendez-vous. Avec le soleil du mois de mai, tout bon apiculteur pensera à renouveler ses colonies pour disposer en permanence d'essaims avec de jeunes reines. Il fera également construire aux abeilles de nouveaux cadres de cire : le changement des cires est très important pour la prévention des maladies.

Quoi qu'il en soit, le mois de mai est décisif dans l'année apicole !



Très cordialement

Le Président



# Demain sans pesticides

Cela faisait longtemps que je n'étais pas allé au cinéma. C'était dimanche dernier à 11h30 pour voir le film-documentaire « Demain ». Le film part d'un constat scientifique qui prévoit un effondrement des écosystèmes de la planète à l'horizon 2040-2100. Rien de nouveau me direz-vous. En fait, le film ne présente pas un scénario catastrophe mais propose des solutions concrètes dans les domaines de l'énergie, de l'économie, de la démocratie, de l'éducation et de l'agriculture au travers de rencontres faites dans 10 pays. C'est un film positif qui a l'avantage de montrer que les solutions existent et qu'elles viennent pour la plupart de gens comme vous et moi. Alors si ce film est projeté pas trop loin de chez vous, je vous conseille vraiment d'y aller le voir.

Avant d'aller voir ce film, j'étais très en colère après avoir regardé l'émission Cash Investigation d'Elise Lucet sur les pesticides [1]. Je connais bien le sujet mais cette émission a montré de manière magistrale à quelle échelle nous étions empoisonnés par ces produits en France. La France reste le premier consommateur de pesticides en Europe avec plus de 78000 tonnes par an ! Bien sûr on connaît les responsables : ce sont les 6 principales multinationales du secteur et dont je vous ai déjà parlé. Mais ce ne sont pas eux qui épandent ces produits mais nos agriculteurs. L'agriculture Française s'est engagée dans les années 1950 dans un mode d'agriculture industrielle qui fournit des matières premières à l'industrie agro-alimentaire. Le principal syndicat agricole est la FNSEA et est sensé défendre les agriculteurs. En fait, c'est un syndicat étiqueté à droite et dominé par de gros agriculteurs essentiellement céréaliers qui ont fait de l'économie de marché un credo. Pourtant, ce type d'agriculture fait disparaître les petites exploitations au profit des grosses. Les récentes manifestations des éleveurs et des producteurs de lait montrent que les produits agricoles issus de ce système ne sont que des marchandises soumises aux lois du marché. Les agriculteurs sont sans doute trop « la tête dans le guidon » pour comprendre que ce système est en train de les faire disparaître. Aujourd'hui pour vivre bien de l'agriculture lorsqu'on a une exploitation de taille petite ou moyenne ça consiste justement à sortir de ce système en se convertissant à l'agriculture biologique et à faire de la vente directe. Tous ceux qui l'ont fait ne le regrettent pas. Je ne peux pas défendre ce type d'agriculture celle des grandes surfaces pesticides et de l'élevage industriel (le porc Breton). Dans mon club de vélo, il y a quelques agriculteurs dont un en bio. L'autre jour, je discutais avec Louis, l'agriculteur bio, en lui parlant de son collègue Bernard, l'agriculteur conventionnel à la retraite, qui disait que le problème du bio c'était le rendement inférieur à celui de l'agriculture chimique. Louis rigole et me dit « même si j'ai un rendement de 30% inférieur sur certaines céréales, on me les achète 4 fois le prix des céréales conventionnelles donc il n'y pas photo ! »



Bien entendu ce n'est pas l'image que l'on donne aux Parisiens lors du Salon de l'Agriculture où on a l'impression de se retrouver dans une petite ferme comme autrefois. Mais il y a pire que

l'agriculteur chimique : c'est le viticulteur. L'émission d'Elise Lucet enquête en Gironde où l'on produit le fameux vin de Bordeaux. Avec la Champagne, c'est le département Français qui consomme le plus de pesticides ! On compte jusqu'à 25 traitements par an sur la vigne. La vigne représente 4% des surfaces agricoles mais consomme 20% des pesticides, c'est dire ! Mais pas de danger, les pesticides ne passent pas dans le jus, ils sont arrêtés par la peau du raisin... Selon une étude de l'ONG Générations Futures, tous les vins issus de la viticulture chimique contiennent des pesticides, certains à une concentration jusqu'à 3000 fois la dose autorisée dans l'eau du robinet. Voilà encore un exemple de l'incohérence des lois en France. Si l'eau du robinet contient plus de 0,1ug par litre d'un pesticide quelconque, le Préfet la déclare impropre à la consommation. Le vin, pas de problème, on peut en boire bien qu'il présente des taux de pesticides bien supérieurs. Sur ce point l'émission d'Elise Lucet a marqué un grand coup en s'intéressant aux enfants vivant près des vignobles Bordelais. Des échantillons de cheveux ont été prélevés sur une dizaine d'enfants et les résultats ont été à la hauteur. Tous les enfants étaient contaminés par plusieurs pesticides ce qui a eu l'air d'étonner mais aussi d'inquiéter les parents sachant que certains de ces charmants produits sont cancérogènes et/ou perturbateurs endocriniens. Je n'aimais pas le Bordeaux avant mais là c'est devenu pire : je ne consomme plus que du vin naturel !

Un dernier point mis en évidence par l'émission d'Elise Lucet c'est la proximité que nos hommes politiques entretiennent avec les lobbyistes des firmes multinationales. Quand la journaliste a débarqué dans un restaurant chic Parisien où le responsable France de Syngenta avait invité quelques députés et sénateurs (gauche et droite) pour leur parler des bienfaits des pesticides, ils n'ont pas apprécié du tout qu'on les montre ainsi devant une caméra. Vous vous rappelez de l'épisode du Roundup (Glyphosate Monsanto) et de Ségolène Royal ? Et bien l'Europe décide de l'autoriser pour encore 15 ans de plus. Mais quelle hypocrisie ! On souhaite l'interdire dans les jardins des particuliers et nos agriculteurs en épandent régulièrement des quantités énormes. Où est la cohérence ?

Avec le printemps, la nature redémarre et je me retrouve avec bonheur devant mes ruches. Je regarde mes abeilles les pattes pleines de pollen et je me dis qu'à l'endroit où elles sont placées elles ne risquent pas trop de subir l'influence des pesticides. On le sait, les abeilles préfèrent recueillir le pollen des fleurs sauvages donc on peut se dire qu'elles minimisent ainsi le risque à l'exposition aux pesticides. Tout faux ! Une équipe de l'université de Sussex en Grande-Bretagne a découvert que le pollen de fleurs sauvages, telles que la berce et les coquelicots, à une distance de un à deux mètres d'une culture de colza contenait des concentrations en néonicotinoïdes dans le pollen s'élevant jusqu'à 86 ppb (parties par milliard) alors que le maximum de résidus de pesticides enregistré dans le pollen de la culture de colza était de 11,1 ppb. Les néonicotinoïdes ont été systématiquement trouvés dans le sol en bordure des champs. C'est la source la plus probable de contamination des fleurs sauvages. Ce qui est d'autant plus inquiétant c'est que l'équipe a constaté que 97% des résidus de néonicotinoïdes du pollen transporté par les abeilles provenait des fleurs sauvages, alors que seulement 3% provenait du colza. On constate que ces produits sont omniprésents dans l'environnement et qu'ils ne contaminent pas seulement les matrices agricoles mais aussi leurs abords. Quand on connaît les conséquences dramatiques de ces produits sur les colonies d'abeilles, il faut redoubler d'effort pour les faire interdire. Cela passe par l'information. Dites à vos connaissances tout ce que vous savez de ces produits et de leur danger sur la santé des êtres vivants. Enfin, n'écrivez pas d'hommes politiques sans leur demander des comptes. Ils ont des adresses mail et postale : n'hésitez pas à les solliciter et à faire pression sur eux, même si vous n'avez pas les moyens de les inviter au restaurant !

Hervé BOEGLÉN

[1] [http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/enquete-cash-investigation-quels-pesticides-dangereux-sont-utilises-pres-de-chez-vous\\_1294797.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/enquete-cash-investigation-quels-pesticides-dangereux-sont-utilises-pres-de-chez-vous_1294797.html)

## LA VISITE DE PRINTEMPS



Traditionnellement, cette « inspection générale » s'effectue lorsque la chaleur permet de laisser les colonies ouvertes un peu plus longuement. Si le temps n'est pas assez chaud il faut impérativement repousser la visite, c'est en effet une grande perturbation pour la colonie, que l'on compensera par un petit apport de sirop chaud. La visite permet entre autres de mesurer la surface du couvain, d'apprécier la force de la colonie et la qualité de la ponte de la reine.

Elle permet également de changer les corps trop englués de propolis, de remplacer les cadres trop usagés et d'ajouter des cires neuves.

Aucun apiculteur ne peut en effet se passer de ce travail, qui permet d'apprécier en début de saison la qualité et la force des colonies.

### **Comment visiter une ruche ?**

Vous pouvez opérer entre 10 heures et 16 heures, lorsque le temps est beau, chaud et calme. L'outil de base est ici le lève cadre. Je préconise le « lève cadre américain » avec un côté grattoir et un côté pied-de-biche.

- 1) Enfumer abondamment le trou de vol de 3 coups de soufflet pour provoquer le gavage de miel dans les colonies, attendre 1 à 2 minutes.
- 2) Soulever les plateaux couvre-cadre ou la toile, et enfumer un peu.
- 3) Gratter tous les ponts de cire entre les cadres
- 4) Commencer la visite par les deux cadres de rive du côté où il y a le moins d'abeilles, les inspecter rapidement, les poser sur un porte-cadres ou dans une boîte à cadres.
- 5) Sortir ensuite les cadres un à un très doucement et enfumer brièvement chaque fois que les abeilles viennent à manifester leur agressivité. Avant de décréter qu'elles sont agressives, vérifier que l'enfumage est bon et que ce n'est pas votre attitude qui est en cause. Les inspecter soigneusement pour rechercher la reine si elle doit être marquée ou clipée.
- 6) Bien respecter l'ordre des cadres, centrer le nid à couvain, il n'est pas rare d'observer que la colonie s'est calée du côté où le soleil donne le matin, supprimer les vieux cadres et mettre de part et d'autre des cadres bâtis et cirés.

### **Les bons reflexes !**

Pour chaque colonie, n'oubliez pas de noter :

- le nombre de cadres occupé par les abeilles
- le nombre de cadres de miel et de pollen
- le nombre de cadres de couvain
- les cadres rajoutés et les interventions à effectuer plus tard.



### **Bilan de la visite et mesures à prendre**

Des colonies avec moins de 3 cadres de couvain = chétive et sans doute pas productive. Est-ce le fait d'une reine dans sa troisième année d'âge ou rendue peu fertile du fait des traitements chimiques contre le varroa ou encore malade ou parasitée ? Quoi qu'il en soit, vous devez surveiller attentivement ces colonies. Des colonies avec plus de 6 cadres de couvain qui risqueront d'essaimer fin avril pourront donner un cadre de couvain naissant aux colonies faibles. On aidera les colonies faibles avec un nourrissage au sirop.

# INITIATION A L'APICULTURE

## Promotion "Jean-Marie PELT"



Les cours théoriques viennent de débuter le 12 mars 2016 avec la présence de 19 stagiaires très motivés.  
Les cours se déroulent avec questions / réponses dans une ambiance conviviale.

Le volet théorique comprend les chapitres suivants :

- Historique de l'abeille et débuts de l'Apiculture.
- La vie mystérieuse de la société des abeilles. Création et conduite d'un rucher.
- L'anatomie et la morphologie des occupants de la ruche.
- Les produits de la ruche.
- Les maladies et ennemis des abeilles.
- La législation apicole.

Après la théorie, place aux séances pratiques tout au long du printemps et jusqu'en automne.

# MARCHE POPULAIRE

Dimanche 19 juin 2016 à 9 heures

Organisée par  
Le Syndicat des Apiculteurs de Thann & Environs



**Départ :** Restaurant « La maison Blanche » à Vieux-Thann

Destination : Rucher de M. Hummel à Steinbach, en passant par le Hirnelestein

Retour : Au rucher-école à Vieux-Thann pour l'apéritif et le repas.

**Nota :** Café ou boisson vous attendent à Steinbach.

Au retour, utiliser le parking après le pont de la Thur.

Les desserts sont les bienvenus !!!

Ceux qui ne souhaitent pas participer à la marche sont néanmoins cordialement invités à se joindre à l'apéritif et au repas !



Talon réponse à renvoyer impérativement pour le 11 juin 2016 accompagné du règlement à l'ordre de M. Hummel, 20 rue Bellevue 68800 Thann. Tél : 03.89.37.09.13

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Participe aux frais du repas : Enfant : 8€      Adulte : 12€

Nombre de personnes :    Adulte : \_\_\_\_\_      Enfant : \_\_\_\_\_